



CONSEIL PANNEAU PUBLICITAIRE

Par **alexfi**, le **02/02/2013** à **09:38**

Bonjour

Je suis une société d'événement et d'animation, je fais l'acquisition d'un panneau publicitaire type 4/3 à LED.

J'ai trouvé une grande surface qui m'accueille sur son parking gratuitement pendant 8 ans en échange d'une place d'annonceur gratuit sur l'écran pendant 3 ans. plusieurs conditions ont évoqué entre nous (prise en charge de l'électricité etc...)

Où puis je me trouver, comment puis je rédiger, un contrat avec toutes les mentions juridiques et toutes protections qui me permettront d'être irréprochable pendant toute la durée du bail si problème y avait y avoir un jour.

Merci pour votre aide.

Cdt